



## **COMMUNE DE MARCLOPT (LOIRE)**

### **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Réunion du 30 juin 2026**

**L'An deux mil vingt-six le trente juin à dix-neuf heures trente**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la mairie sous la présidence de M DOITRAND Raphaël, Maire.

#### **Membres présents :**

AGOSTINI Bernadette, GODEL Laurent, PERRET Sandrine, REY Bruno, GAUDIN Valérie, M BAROU Stéphane, M SAUZET Pierre, LAFAY Virginie, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, Mme Karine ROCLE, PONCET Raphaël

**Absents :** OULION Emmanuel a donné procuration à M BAROU, LACHAND Gaëlle

**Secrétaire de séance :** AGOSTINI Bernadette

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30.

Le procès-verbal de la précédente réunion, adressé avec la convocation, est approuvé à l'unanimité

### **2026-38 CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA MAITRISE ŒUVRE DU PROJET AMENAGEMENT DE LA MAIRIE**

La commune souhaite réhabiliter la mairie et transformer l'appartement présent dans le bâtiment. Pour cela plusieurs architectes ont été consultés afin d'avoir des offres de service

Vu les offres reçues.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 22/06/2026 ;

Considérant la nécessité de retenir un prestataire compétent pour assurer les missions de maîtrise d'œuvre (études, assistance à la passation des marchés de travaux, direction de l'exécution, etc.) ;

Considérant les critères d'attribution définis dans le règlement de consultation valeur technique 60%, prix 40%;

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE RETENIR** TAMI Architecture 3bis Rue de la Guillotière, 42110 Feurs pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la mairie, pour un montant total de 41 155 € HT, conformément à l'offre déposée
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution (avenants, ordres de service, etc.).
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de transmettre cette décision aux services compétents pour mise en œuvre.

### **QUESTIONS/ INFORMATIONS DIVERSES**

- M le Maire remercie l'ensemble des élus pour les visites de nos aînés la semaine dernière .Ces visites de personnes seules ont permis de vérifier leur attitude et leurs besoins face à la canicule et d'établir un listing avec les coordonnées téléphoniques de chacun.
- Le comité des fêtes souhaite acquérir un barnum et sollicite une aide financière de la commune. Après discussion, il est convenu que l'acquisition sera réalisée par la commune. Le barnum sera ensuite mis à la disposition des associations de la commune, selon des modalités qui seront définies ultérieurement
- Les élus devront dire lors de la prochaine réunion s'ils souhaitent se proposer pour faire partie des commissions intercommunales
- La commission communication se réunira le 06/07 à 18h
- La commission aménagement des espaces et des bâtiments se réunira le 06/07 à 19h00
- M le Maire souhaite savoir si des élus peuvent suivre le projet LIFE . Mme Agostini, Mme Perret et M Poncet Pierre suivront le dossier
- Pour le conseil municipal du mois de septembre, on aura une présentation de l'AFAFE, une présentation sur l'agrandissement de la zone, et la commission aménagement devra présenter le travail sur l'aménagement du City stade.
- M. Barou explique aux élus qu'un exercice sera organisé afin de mettre en œuvre la cellule de crise et d'activer le Plan communal de sauvegarde.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h16**  
**Prochaine réunion le 17 juillet 2026 à 18h00**

|                                           | <b>Signature</b> |
|-------------------------------------------|------------------|
| Raphaël DOITRAND, Maire                   |                  |
| AGOSTINI Bernadette, secrétaire de séance |                  |